

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 novembre 2024

L'Université de Bretagne Occidentale (UBO) met en place un dispositif de congés menstruels pour sa communauté étudiante à la rentrée 2025



Le 5 novembre dernier, la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'UBO a adopté à l'unanimité la mise en place d'un congé menstruel pour la communauté étudiante. Ce projet est porté par une association étudiante, la Fédé B (Fédération des associations étudiantes de Bretagne Occidentale).

Les personnes menstruées étudiant à l'UBO vont pouvoir bénéficier, à partir de la rentrée 2025, d'un dispositif allant jusqu'à 20 jours de congés menstruels par an. Le dispositif va être expérimenté dès janvier 2025 dans certaines facultés de l'UBO, avec l'implication active de nombreux services de l'université.

L'UBO se réjouit de cette avancée majeure, au service du bien-être, de la santé et de la réussite de sa communauté étudiante.



Les personnes menstruées pourront bénéficier de ces congés en cas de douleurs ou gênes menstruels **à l'occasion des cours magistraux, TP, TD et examens du contrôle continu**. Lorsqu'elles voudront en faire usage, elles devront remplir une attestation formalisée par le Direction des Études et de la Vie Étudiante de l'UBO en **certifiant sur l'honneur leur situation**, et adresser leur absence au service de scolarité de leur faculté, **sans avoir l'obligation d'en préciser le motif**. Une attestation délivrée par un professionnel de santé agréé ne sera demandée que pour les examens terminaux. Le motif d'absence ne sera pas connu des personnels administratifs et des enseignantes et enseignants.

Un **espace numérique dédié** permettra aux personnes menstruées de suivre le nombre de jours de congés menstruels disponibles pendant l'année universitaire et à quels cours elles n'ont pas pu assister. Sur cet outil, la communauté étudiante pourra également accéder à des informations sur le dispositif, ainsi que sur les menstruations et les douleurs associées. Cet espace est actuellement en cours de développement et sera mis à disposition de la communauté étudiante au **printemps 2025**.

Ce projet a été porté par **Mélissa Grenier**, étudiante en 2^e année de psychologie à la Faculté de Lettres et Sciences Humaines Victor-Segalen, et élue à la CFVU. Elle est accompagnée pour sa mise en place par **Dorothée Guérin**, vice-présidente en charge de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), **Brendan Fustemberg**, **Artus Evenou** et **Noah Le Meur**, vice-présidents étudiants de l'UBO, la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) et la Direction des Systèmes d'Information et des Usages du Numérique (DSIUN) de l'UBO.

Des services de scolarités au Service de Santé Universitaire en passant par les services informatiques, de nombreux personnels de l'UBO sont ainsi mobilisés et sensibilisés aux modalités du dispositif pour en faciliter la mise en place et permettre à la communauté étudiante d'y accéder sereinement.



“Nous nous réjouissons de cette avancée majeure qui contribue à améliorer la santé, le bien-être, l’inclusion et la réussite de la communauté étudiante de notre université. Ce dispositif fonctionne sur la base d’un contrat de confiance avec la communauté étudiante. C’est la raison pour laquelle, hormis pour les examens terminaux, nous ne demandons pas de certificat médical. La possibilité d’élargir le dispositif aux personnels de l’UBO est actuellement en cours de discussion, dans le cadre du plan d’action égalité de l’université.”

Dorothee Guérin, vice-présidente en charge de l’égalité femmes-hommes et de la lutte contre les VSS de l’UBO



“Les douleurs menstruelles, qui peuvent être très invalidantes, constituent souvent un frein à l’accès aux études et à la réussite de son parcours universitaire. Elles génèrent un absentéisme qui peut de plus être mal perçu et générer du stress. La mise en place de ce congé menstruel va permettre de favoriser le bien-être physique et psychique des personnes menstruées, de susciter une prise de conscience, de déstigmatiser le sujet et de réduire les inégalités. Nous sommes fiers que ce projet, après des mois de travail, devienne enfin réalité. Depuis l’adoption du dispositif par la CFVU, nous ne recevons que des retours positifs d’étudiantes et étudiants qui ont hâte de le voir mis en œuvre.”

Mélissa Grenier, étudiante en 2^e année de psychologie à la Faculté de Lettres et Sciences Humaines Victor-Segalen, et élue à la CFVU



Les règles en chiffres

- 80% des 11-18 ans pensent qu’avoir ses règles est source de stress à l’école.
- 60% des interrogé-es n’ont pas reçu d’enseignement sur les règles dans le cadre scolaire.
- 70% des personnes considèrent que les règles sont un sujet tabou au travail
- 59% des personnes menstruées ont déjà manqué ou connaissent quelqu’un qui a déjà manqué le travail à cause de ses règles.
- Près de la moitié des français-es souffrent, ou connaissent quelqu’un qui souffre d’une maladie liée aux règles.

> <https://educationmenstruelle.regleselementaires.com>

Contact presse

Emilie PAUL | Attachée de presse de l’UBO
emilie.paul@univ-brest.fr | +33(0)6 65 60 86 91